

# Association pour une Qualité de Vie à Donnery (A.Q.V.D.)

## Le point sur les 3 grandes menaces qui pèsent sur notre petite commune

### 1. La déviation de Fay

Malgré la volonté affichée de passer en force sur le territoire de Donnery **depuis plus de 12 ans**, le projet de déviation élaboré par le Conseil général du Loiret piétine et la mise en examen récente du Conseiller général de Châteauneuf, Daniel MERIAU, pour prise illégale d'intérêts dans ce dossier remet en cause le principe même de cette déviation.

Quant à l'arrêté du 13 août dernier, pris par le Préfet pour prolonger la Déclaration d'Utilité Publique qui expirait le 5 septembre 2010, il a aussitôt été attaqué devant le Tribunal Administratif par notre municipalité qui a mis en évidence les manipulations exercées par le Conseil général.



**Décision Loiret**

avril 2005

**Fay-aux-Loges :**  
Longueur : 6,3 km  
Coût : 9,2 millions d'euros  
Date prévisionnelle de mise en circulation : 2009  
Cette déviation à 2 x 2 voies réduira le passage des poids lourds en centre ville et assurera une meilleure desserte

La désinformation porte sur de nombreux points et en particulier sur les coûts supportés par le contribuable et évalués par le Département à **8.385.000 €** en 2002, à 9.200.00 € en 2005 et estimés aujourd'hui à plus de **14.500.000 €** !

Et c'est là, le principe même de la D.U.P. qui est remis en cause.

Sur les conseils de ses juristes, l'**A.Q.V.D.** qui fut une des premières associations à ester devant les tribunaux, a décidé de ne pas attaquer cet arrêté pour les raisons suivantes :

- Notre recours aurait été automatiquement joint et confondu avec celui de notre commune, ce qui ne présente pas d'intérêt, si ce n'est le **risque de polluer** l'excellent argumentaire développé par le Conseiller juridique de notre municipalité,
- Il serait moins argumenté que celui de la mairie qui **est la seule** à pouvoir utiliser la récente mise en examen du Conseiller général de Châteauneuf soupçonné d'avoir influencé le choix du tracé de la déviation dans le but d'un enrichissement personnel.

Sur ce sujet, l'**A.Q.V.D.** est en permanence très active en recherchant, collectant et publiant, toujours en collaboration étroite avec notre municipalité, les informations nécessaires à la constitution de ces délicats dossiers.

### 2. L'accès au pont de Jarreau



Là encore les difficultés s'accroissent pour le Conseil général car les contraintes techniques et environnementales imposées par l'Europe semblent de plus en plus impossibles à contourner.

A l'instar de la déviation de Fay, ce deuxième chantier du président Doligé s'**enlise depuis**

**plus de 14 ans** et le grand contournement d'Orléans, dont il ne reste encore et toujours l'existence, apparaît maintenant compromis. L'**A.Q.V.D.**, avec les maires et les associations de toutes les communes impactées par ce projet mal conçu, reste vigilante.

### 3. La carrière

Vous avez été très nombreux à répondre à l'appel de l'**A.Q.V.D.** lors de l'enquête publique et nous vous en remercions.



Le Commissaire enquêteur a pris acte du millier d'oppositions exprimées par vous tous, habitants de Donnery, mais aussi de Mardié et des communes environnantes.

Il a finalement conclu que les réponses apportées par la société *La Ligérienne de Granulats* ne sauraient faire disparaître toutes les perturbations que subiraient de nombreuses personnes ainsi que les milieux naturels et a donc émis un avis défavorable.

Nous attendons avec impatience la décision du Préfet en espérant que ce dernier aura la sagesse d'entériner cet avis négatif qui traduit globalement nos justes arguments, nos inquiétudes et notre unanimité.

### Trois énormes dossiers

où rien n'est encore acquis, même si l'**A.Q.V.D.** a su intervenir aux moments les plus délicats.

**Est-il nécessaire de rappeler que tous les 10 ans, c'est l'équivalent du département du Loiret qui disparaît sous du béton !**

Il nous appartient de poursuivre ces combats en envisageant des actions qui vont entraîner des frais importants (communications, dossiers, consultations juridiques, recours devant les tribunaux, etc.).

Grâce à votre confiance et à votre soutien, nous avons réussi à résister sereinement à toutes les pressions ...

**... mais le combat n'est pas encore terminé,**

**alors soyez solidaires et rejoignez nous :**

**Association pour une Qualité de Vie  
à Donnery (A.Q.V.D.)**

8, allée des Acacias - 45450 Donnery,

**Adhésion pour 2011 :**

**10 €** par famille à l'ordre de l' **A.Q.V.D.**

**N'hésitez pas à nous contacter**

par téléphone au **06.80.91.30.48**

ou par courrier électronique à :

**protegeonsnosvillages@yahoo.fr**